

## OFFRE GROUPEE DES FÊTES DE HP

### CONDITIONS GÉNÉRALES

**OFFRE RÉSERVÉE AUX RÉSIDENTS AUTORISÉS DES CINQUANTE (50) ÉTATS DES ÉTATS-UNIS, DU DISTRICT DE COLUMBIA ET DU CANADA, ÂGÉS D'AU MOINS HUIT (18) ANS OU AYANT ATTEINT L'ÂGE DE LA MAJORITÉ DANS LEUR PROVINCE, ÉTAT OU TERRITOIRE DE RÉSIDENCE AU MOMENT DE LEUR PARTICIPATION.**

**L'OFFRE EST NULLE LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT OU LA RESTREINT.**

**OFFRE VALABLE JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.**

L'offre groupée des Fêtes de HP (l'« Offre ») est commanditée par HP Inc. (le « Commanditaire ») sis 1501 Page Mill Road, Palo Alto, CA 94304 (États-Unis), et administrée par Prize Logic, LLC (l'« Administrateur ») sis 25200 Telegraph Road, Suite 405, Southfield, MI 48033 (États-Unis).

- 1. PÉRIODE DE L'OFFRE :** L'Offre se compose d'une période d'achat (la « Période d'achat ») commençant à ou vers 00:00, heure de l'Est (« HE »), le 1er novembre 2020 et se terminant à 23:59:59 HE, le 15 janvier 2021, suivie d'une période de soumission des reçus (la « Période de soumission ») commençant à 00:00 HE, le 1<sup>er</sup> novembre 2020, et se terminant à 23:59:59 HE, le 15 février 2021 ou à la date à laquelle l'article offert sera épuisé si cet événement précède la date de fin. La Période d'achat et la Période de soumission constituent collectivement la période de l'Offre (la « Période de l'Offre »). L'ordinateur de l'Administrateur est l'horloge officielle de l'Offre.
- 2. ADMISSIBILITÉ :** L'Offre s'adresse à tous les résidents autorisés des cinquante (50) États des États-Unis, du District de Columbia et du Canada, qui ont au moins dix-huit (18) ans ou l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence au moment de l'Achat admissible (défini à la section 3 des présentes Conditions générales). Les employés, directeurs, cadres et agents de l'Administrateur, et leurs sociétés mères, divisions, concessionnaires, sociétés affiliées, filiales, agences de publicité et de promotion, et fournisseurs respectifs qui sont impliqués dans l'Offre (les « Entités de l'Offre »), ainsi que les membres de leur famille proche (conjoint, parents, enfants, frères et sœurs, et beaux-parents) et les personnes résidant dans le même foyer que ces personnes ne sont pas autorisés à participer à l'Offre. L'Offre est nulle là où la loi l'interdit ou la restreint. Par sa participation à l'Offre, chaque participant indique qu'il accepte pleinement et de manière inconditionnelle les présentes Conditions générales.
- 3. COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE :** Pendant la Période d'achat, le participant doit acheter une (1) imprimante HP admissible (les imprimantes admissibles sont les suivantes : HP Tango, HP Tango X, HP ENVY Photo 7864, HP ENVY Photo 7855, HP ENVY Photo 7858, HP ENVY Photo 7164, HP ENVY Photo 7155, HP ENVY 6055, HP ENVY Pro 6075, HP ENVY 6052, HP ENVY Pro 6455, HP ENVY Pro 6475, HP ENVY Pro 6458, HP ENVY 5070, HP ENVY Pro 6452, HP ENVY 5055, HP ENVY Photo 6255) en magasin ou en ligne auprès d'un détaillant ou d'un distributeur participant dans l'un des cinquante (50) États des États-Unis, dans le District de Columbia ou au Canada (un « Achat admissible ») avant épuisement des stocks. Après avoir effectué un Achat admissible, le participant peut visiter le site [hp.com/canva](http://hp.com/canva) afin de remplir et de soumettre la page d'inscription en y indiquant notamment : son prénom et son nom de famille complet (pas d'initiales), une adresse de

courriel valide et sa date de naissance. Le participant doit ensuite suivre les liens et les instructions pour téléverser une photographie du reçu original de son Achat admissible ou soumettre le numéro de série de son Achat admissible. Les reçus doivent être téléversés pendant la Période de soumission. Le fichier doit être au format .JPEG, .JPG, .PNG ou GIF (aucun PDF ne sera accepté) et ne doit pas dépasser 10 Mo. Les reçus doivent être téléversés au plus tard le 15 février 2021 à 23:59:59 (HE). Un (1) seul Achat admissible par reçu. Un participant ne peut pas présenter le même reçu plus d'une (1) fois. Les reçus doivent être lisibles. Les reproductions mécaniques et les reçus altérés ou illisibles ne seront pas acceptés. Les soumissions de reçus dépassant les limites fixées dans le présent document ne seront pas acceptées. Les reçus numériques seront acceptés. Il est fortement recommandé au participant de conserver l'original ou une photocopie du reçu de l'Achat admissible. Le participant ne doit pas remettre de reçu à l'employé d'un magasin.

Après vérification de l'admissibilité et réception du reçu de l'Achat admissible, tout participant admissible recevra par courriel un (1) code numérique pour un abonnement de trois (3) mois (quatre-vingt-dix [90] jours) à CANVA PRO (l'« Article offert ») tant que les stocks dureront. **L'Abonnement Canva est uniquement offert aux nouveaux clients de Canva PRO.** Si un courriel est déjà utilisé par un compte Canva PRO existant, la présente offre Canva ne s'applique pas. La valeur approximative au détail de chaque Article offert est de 38,85 USD/38,85 CAD. Les Articles offerts sont offerts en fonction de leur disponibilité et ne seront plus disponibles après épuisement des stocks. Les Conditions générales du code numérique s'appliquent. L'Offre ne peut être combinée avec aucune autre offre. Les Articles offerts seront envoyés par courriel à l'adresse courriel fournie lors de l'inscription. Il existe une limite d'un (1) Article offert par personne pendant la Période de l'Offre. Aucune substitution et aucun échange de l'Article offert ne seront autorisés sous réserve du droit du Commanditaire à remplacer un Article offert par un autre Article offert de valeur égale ou supérieure en cas d'indisponibilité ou en cas de force majeure (cette notion étant définie à la section 6 des présentes Conditions générales). Chaque participant sera entièrement responsable du paiement des taxes fédérales, d'État, provinciales, territoriales et locales applicables à l'Article offert qu'il recevra. Les frais et dépenses non expressément mentionnés dans les présentes relèvent entièrement de la responsabilité du bénéficiaire. Les Articles offerts seront envoyés par courriel dans les 24 à 48 heures suivant la vérification. L'Article offert devra être converti au plus tard le 15 mars 2021.

Les Articles offerts seront mis au crédit du participant lorsqu'il créera un compte Canva et qu'il acceptera les Conditions d'utilisation de Canva (<https://about.canva.com/terms-of-use/>). Afin de profiter de son Article offert, le participant devra saisir le numéro d'une carte de crédit/débit valable et une adresse courriel, et disposer d'une connexion Internet. **À l'expiration de la période d'abonnement de trois (3) mois (90 [quatre-vingt-dix] jours) à Canva Pro offerte au participant, l'abonnement à Canva Pro du participant sera automatiquement converti en un abonnement payant. L'abonnement Canva Pro payant sera facturé sur la carte de crédit du participant au taux mensuel publié sur [canva.com](https://canva.com). Le Participant devra annuler son abonnement au plus tard à l'expiration de la période d'abonnement de trois (3) mois (90 [quatre-vingt-dix] jours) à Canva Pro pour éviter que sa carte de crédit ne soit débitée.** Pour de plus amples informations, consultez le site <https://support.canva.com/billing-and-plans/change-subscription-period/>.

- 4. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ :** En participant à cette Offre, les participants reconnaît que le Commanditaire et ses sociétés affiliées, filiales, représentants, consultants, entrepreneurs, conseillers juridiques, agences de publicité, de relations publiques, de promotion, de couponnage et de marketing, et fournisseurs de sites Web, ainsi que chacun de leurs dirigeants, administrateurs, actionnaires, employés, représentants, délégués et agents respectifs (les « Renonciataires ») ne seront pas responsables de ce qui suit : (i) le fait que le code unique, l'Article offert ou la notification liée à l'Offre soient affectés par une perte, un retard, des renseignements incomplets, un vol, une erreur d'acheminement ou une impossibilité de transmission; (ii) les éventuels dysfonctionnements, pannes, connexions ou problèmes de disponibilité du matériel ou d'un logiciel informatique, ou des liaisons téléphoniques, satellitaires, câblées, électroniques, Internet ou de réseau; (iii) les transmissions déformées, corrompues ou brouillées, l'inaccessibilité, l'indisponibilité ou l'encombrement du trafic des prestataires de service/de l'Internet/du site Web/du Usenet; (iv) les éventuelles erreurs techniques, mécaniques, d'impression, typographiques ou autres; (v) la saisie incorrecte ou inexacte des renseignements d'enregistrement, l'échec de ladite saisie ou la perte desdits renseignements; (vi) les éventuels erreurs, omissions, interruptions, suppressions, défauts, retards de fonctionnement ou de transmission, défaillances de réseaux de communication, erreurs techniques, vols, destructions ou accès non autorisés; (vii) les éventuels dommages ou préjudices personnels ou matériels subis par les participants ou par l'ordinateur de toute personne dans le cadre de la participation à l'Offre ou suite à ladite participation; et (viii) les demandes tardives, falsifiées, perdues, égarées, mal adressées, altérées, incomplètes, effacées, endommagées, déformées ou non conformes aux Conditions générales.

En participant à l'Offre, chaque participant accepte : (i) d'être lié par les présentes Conditions générales; (ii) de renoncer à tout droit de faire valoir l'ambiguïté des présentes Conditions générales; (iii) de renoncer à tous ses droits de formuler une réclamation, ou d'entamer une action ou une procédure contre l'un quelconque des Renonciataires relativement à l'Offre; et (iv) d'exonérer définitivement et irrévocablement chacun des Renonciataires de l'ensemble des réclamations, poursuites, jugements, causes d'action, procédures, demandes, amendes, pénalités, responsabilités, frais et dépenses (notamment eu égard aux honoraires d'avocat raisonnables) qui pourraient survenir en relation avec : (a) l'Offre, ce qui inclut, notamment, toute activité liée à l'Offre et tout élément de celle-ci, et les demandes du participant, et sa participation ou son incapacité à participer à l'Offre ou à utiliser l'Article offert; (b) la violation de la vie privée, des droits personnels, des droits de publicité ou des droits de propriété d'une tierce partie; (c) l'acceptation, la réception, la livraison, la possession, les défauts, l'utilisation, la non utilisation, l'abus, l'incapacité d'utiliser, la perte, l'endommagement, la destruction, la négligence ou une faute intentionnelle en rapport avec l'utilisation d'un Article offert (ou d'un de ses éléments); (d) une modification de l'Article offert (ou de l'un quelconque de ses éléments); (e) une erreur humaine; (f) un acte ou une omission répréhensible, négligent(e) ou non autorisé(e) de la part de l'un des Renonciataires; (g) le fait qu'un Article offert (ou l'un quelconque de ses éléments) soit perdu, en retard, volé, mal acheminé, endommagé ou détruit; ou (h) la négligence ou la faute intentionnelle d'un participant.

Si, pour quelque raison que ce soit, l'Offre ne peut être déployée comme prévu, ou que l'intégrité ou la faisabilité de l'Offre sont sérieusement compromises par un événement indépendant de la volonté du Commanditaire, y compris, notamment, un incendie, une inondation, une épidémie, un tremblement de terre, une explosion, un conflit du travail, une grève, une catastrophe naturelle, l'acte d'un ennemi public, la défaillance d'un équipement ou d'un satellite, une émeute ou un mouvement populaire, une guerre (déclarée ou non),

une menace ou un attentat terroriste, ou par une loi, une ordonnance ou un règlement fédéral, d'État ou local, l'ordonnance d'un quelconque tribunal ou d'une quelconque juridiction, un virus informatique, une intervention non autorisée, une défaillance technique ou toute autre cause échappant au contrôle légitime du Commanditaire (chacun étant un événement ou une occurrence de « Force majeure »), le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et absolue discrétion, sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, d'abréger, d'annuler, de résilier, de modifier ou de suspendre l'Offre et/ou de poursuivre l'Offre d'une manière qu'il juge juste et raisonnable. En cas d'annulation, le Commanditaire honorera les demandes reçues jusqu'au moment de l'annulation, dans la limite des stocks disponibles.

**SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, TOUS LES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PRÉSENTE OFFRE SONT FOURNIS « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE AUCUNE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, CE QUI INCLUT, NOTAMMENT, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UNE FIN PRÉCISE OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON.**

- 5. LITIGES : LA PRÉSENTE OFFRE SERA RÉGIE ET INTERPRÉTÉE EN VERTU DES LOIS DE L'ÉTAT DU MICHIGAN, ET LES TRIBUNAUX COMPÉTENTS EN CAS DE LITIGE SERONT LES TRIBUNAUX DU COMTÉ D'OAKLAND, DANS LE MICHIGAN. SI LA CONTROVERSE OU LA RÉCLAMATION NE PEUT ÊTRE RÉSOLUE PAR DES DISCUSSIONS DIRECTES OU UNE MÉDIATION, ELLE SERA RÉSOLUE PAR UN ARBITRAGE DÉFINITIF ET CONTRAIGNANT SOUS L'ÉGIDE DES « JUDICIAL ARBITRATION AND MEDIATION SERVICES » SELON LEURS RÈGLES ET PROCÉDURES D'ARBITRAGE EN VIGUEUR OU SUBSÉQUENTES (LES « RÈGLES DES JAMS »). LES RÈGLES DES JAMS RÉGISSANT LE CHOIX D'UN ARBITRE DEVRONT ÊTRE RESPECTÉES, ÉTANT ENTENDU QUE L'ARBITRE DEVRA ÊTRE EXPÉRIMENTÉ ET HABILITÉ À EXERCER LE DROIT DANS L'ÉTAT DU MICHIGAN. TOUTES LES POURSUITES ENTAMÉES AU TITRE DE CE PARAGRAPHE DEVRONT SE DÉROULER DANS LE COMTÉ D'OAKLAND, MICHIGAN. LE RECOURS POUR TOUTE RÉCLAMATION SERA LIMITÉ AUX DOMMAGES-INTÉRÊTS RÉELS, ET EN AUCUN CAS LES PARTIES NE SERONT AUTORISÉES À DEMANDER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PUNITIFS, EXEMPLAIRES, CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES, OU À OBTENIR DES DOMMAGES-INTÉRÊTS MULTIPLIÉS OU AUTREMENT AUGMENTÉS, DONT LES HONORAIRES D'AVOCAT OU AUTRES FRAIS DÉCOULANT DE TOUTE RÉCLAMATION, NI À RÉVOQUER CETTE ENTENTE, NI À TENTER D'OBTENIR UNE INJONCTION OU UN AUTRE RECOURS EN EQUITY. LES PARTICIPANTS ACCEPTENT QUE TOUT LITIGE DÉCOULANT DES DROITS ET DES OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS, DES ENTITÉS LIÉES AU PROGRAMME ET/OU DE TOUTE AUTRE PARTIE SOIT RÉGLÉ DE MANIÈRE INDIVIDUELLE, SANS AVOIR RECOURS À UNE FORME QUELCONQUE DE RECOURS COLLECTIF. TOUTE DEMANDE D'ARBITRAGE DEVRA ÊTRE EFFECTUÉE DANS UN DÉLAI D'UN (1) AN À COMPTER DE LA FIN DE LA PÉRIODE DU PROGRAMME, À DÉFAUT DE QUOI LA CAUSE D'ACTION SERA RÉPUTÉE CADUQUE.**

**POUR LES RÉSIDENTS DU QUÉBEC.** Tout litige afférent à la conduite ou à l'organisation d'un Concours publicitaire peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour que celle-ci tranche la question. Tout litige concernant la remise d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement dans le but de permettre aux parties d'arriver à un accord.

6. **POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ** : Le Commanditaire recueillera des données personnelles sur les participants conformément à sa politique de confidentialité. Veuillez consulter la politique de confidentialité du Commanditaire à l'adresse suivante [www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/privacy/masterpolicy.html](http://www.hp.com/hpinfo/globalcitizenship/privacy/masterpolicy.html).
7. **MODALITÉS GÉNÉRALES** : Cette Offre est soumise aux lois et règlements fédéraux, d'État, provinciaux, territoriaux et locaux applicables. L'obtention d'un Article offert est assujettie au respect de toutes les obligations stipulées dans les présentes. L'Offre ne concerne que les consommateurs individuels; les demandes de groupes, clubs ou organisations et les demandes frauduleuses ne seront pas honorées. Les Articles offerts n'ont aucune valeur monétaire et ne peuvent être échangés contre de l'argent ou transférés à partir du compte d'abonnement CANVA ou HP. Toute tentative de participation à cette Offre qui contreviendrait aux dispositions du présent document sera nulle et entraînera une disqualification. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de disqualifier tout participant ayant entravé le bon déroulement de l'Offre, violé les présentes Conditions Générales, ou agi de manière déloyale ou avec l'intention de perturber le déroulement normal de l'Offre. Le fait de recourir à une méthode robotique, automatisée, programmée, macro, tierce ou similaire pour participer à l'Offre annulera toute tentative de participation effectuée par ce type de méthode et entraînera la disqualification de la personne concernée. **MISE EN GARDE ET AVERTISSEMENT : TOUTE TENTATIVE INTENTIONNELLE DE PORTER ATTEINTE À CETTE OFFRE OU DE NUIRE À SON BON DÉROULEMENT CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS CRIMINELLES ET CIVILES. DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE TELLE TENTATIVE, LE COMMANDITAIRE SE RÉSERVE LE DROIT D'EXIGER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS OU D'AUTRES INDEMNISATIONS DE LA PART DE LA OU DES PERSONNES RESPONSABLES DE CETTE TENTATIVE, ET CE, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.** Il peut être demandé à tout participant de prouver qu'il est admissible et qu'il respecte les présentes Conditions générales. Si une disposition des présentes Conditions générales ou un terme, une expression, une clause, une phrase ou un autre élément la constituant est jugé(e) inapplicable ou non valide pour quelque raison que ce soit, ladite disposition ou la partie concernée de celle-ci sera modifiée ou supprimée pour faire en sorte que le reste des dispositions des présentes demeurent valides et applicables. L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition des présentes Conditions générales n'aura aucun effet sur la validité ou l'applicabilité des autres dispositions. Le fait que le Commanditaire ne fasse pas appliquer une disposition des présentes Conditions ne saurait constituer une renonciation à ladite disposition et celle-ci demeurera valide et en vigueur. Aucun document soumis ne sera retourné. En cas de divergence entre les détails de l'Offre énoncés dans les présentes Conditions générales et les détails de l'Offre figurant dans un quelconque document promotionnel (par exemple, dans les points de vente, la publicité télévisée ou imprimée, les emballages promotionnels et les autres supports promotionnels), les détails de l'Offre énoncés dans les présentes Conditions générales auront préséance.